

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

SOMMAIRE. — Le parti napoléonien et les ouvriers. — Union et force. — ITALIE. — Départ de la flotille expéditionnaire. — Actes officiels. — Rassemblements. — Assemblée nationale. — CHRONIQUE PARISIENNE. — NOUVELLES DE LYON. — Nouvelles étrangères. — Nouvelles diverses. — Feuilleton : Résignation. (Histoire.)

Lyon, 24 Avril 1849.

Le parti napoléonien et les ouvriers.

Nous avons toujours repoussé le socialisme comme moyen révolutionnaire, comme système exclusif; nous l'avons combattu surtout comme l'exploitation déhontée de tous les mauvais instincts de l'homme au profit de sectaires ambitieux; mais ce que nous voulons, comme le socialisme, c'est la dignité et le bien-être des classes laborieuses. Nous voulons obtenir ce résultat par le progrès des institutions, par l'augmentation de la production agricole, par le développement de l'activité industrielle, et surtout en donnant à chacun l'intelligence et la force de sa liberté; c'est du perfectionnement individuel que nous voulons obtenir le bonheur, objet de l'ambition universelle, tandis que le socialisme, au contraire, impose ses améliorations comme une règle absolue, comme une loi obligatoire. Il oublie que l'harmonie doit être volontaire pour être sincère, et qu'en simulant, elle se transforme en mensonge d'abord, en discorde ensuite, et enfin en anarchie épouvantable. Nous voulons que de la liberté pour chacun naisse la justice pour tous.

Le meilleur gage de la réalisation de ces progrès, c'est la force du pouvoir et le retour de la sécurité. Il est évident qu'il ne faut pas expérimenter des systèmes sur un corps épuisé, ni opérer des réformes

sur un édifice qui menace ruine; avant tout, il importe de fortifier ce qui chancelle et de rassurer ce qui tremble; or, c'est le but que se propose le parti napoléonien: raffermir, d'abord; perfectionner, ensuite.

Que les ouvriers réfléchissent sérieusement à la situation de la société actuelle; qu'ils se persuadent bien que tous les éléments de la fortune publique et privée sont troublés, que tout souffre et qu'il faut rendre aux forces sociales éternelles toute leur vigueur.

Que les ouvriers cessent donc de sacrifier leur initiative et leur indépendance en faveur des meneurs qui comptent sur leurs votes pour se frayer un chemin vers la fortune et vers le pouvoir; qu'ils s'unissent franchement au parti napoléonien, dont le programme peut se résumer ainsi:

Force au pouvoir, pour qu'il y ait efficacité dans le progrès;

Concours de tous les intérêts à la formation des lois, pour que ces lois soient une règle et non un joug, un guide et non un frein;

Maintien de l'ordre, pour que la liberté ne soit jamais violée.

Ces idées n'appartiennent à aucune coterie et n'ont aucun but personnel, elles veulent le bien-être des individus et la grandeur du pays.

Union et force.

Le salut de la France est au prix de l'union énergiquement et loyalement maintenue des défenseurs de la société au jour de la grande bataille des élections. Si l'Assemblée législative est composée d'hommes animés d'une même pensée, si les mandataires agissant de concert suivent l'exemple de leurs commettants, les esprits égarés s'éclaireront, et les passions anarchiques seront facilement vaincues; il ne restera des plaies de la patrie qu'un souvenir et un enseignement.

Afin de contribuer à ce résultat, les organes de la presse modérée ont créé un comité pour agir, d'un commun accord, dans la lutte électorale qui va s'engager.

Les diverses listes des comités modérés de Paris et des départements seront accueillies par les journaux réunis qui appuieront les candidats dont l'élection présentera le plus de chances de succès.

Ces journaux, en respectant la libre initiative des départements, offrent à la presse départementale et réclament d'elle une loyale coopération pour le triomphe de l'ordre dans la liberté, et l'affermissement des principes sur lesquels sont fondées les sociétés chrétiennes et civilisées.

Ont adhéré: *L'Assemblée nationale*, le *Constitutionnel*, le *Corsaire*, le *Courrier français*, le *Dis Décembre*, l'*Événement*, la *Gazette des Tribunaux*, le *Journal des villes et des campagnes*, le *Moniteur de l'armée*, le *Moniteur du soir*, la *Patrie*, le *Pays*, l'*Union*, l'*Univers*.

M. Ledru-Rollin avait son rôle dans la petite pièce qui s'est jouée le 21 à l'Assemblée nationale. Il s'était chargé de mettre sur la sellette un banquier qui n'appartient pas à l'Assemblée, mais qui dispose d'un journal assez répandu. Nous n'avons pas à défendre M. Delamarre, qui aura d'ailleurs, à son retour à Paris, tous les moyens de publicité désirables pour faire justice des accusations intéressées d'un adversaire politique. Nous ne voulons faire qu'une observation.

On a proposé à M. Ledru-Rollin (il l'affirme du moins), d'imposer sur les principaux banquiers de Paris une contribution forcée de 30 millions. Il s'est indigné, la Montagne s'est indignée: c'est fort bien.

Mais pourquoi ces trésors d'indignation, si précieux à recueillir, se réservent-ils, tout entiers, pour l'auteur d'une proposition fort problématique, et

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

RÉSIGNATION.

(HISTOIRE.)

La veille de sa mort, elle me fit asseoir près de son lit, prit une de mes mains dans ses mains tremblantes:

— Adieu ma pauvre Ursule! me dit-elle. Je ne regrette que toi sur la terre. Aie bon courage, soigne bien notre père et notre mère; ils sont bons, Ursule, ils nous aiment, quoiqu'ils ne le disent pas toujours. Ménage ta santé pour eux; tu ne peux mourir qu'à près eux. Adieu, ma bonne sœur, ne pleure pas trop, prie Dieu souvent... et au revoir, Ursule!

Trois jours après, on emportait d'ici Marthe, couchée dans son cercueil, et je restai seule près de mes parents.

Quand j'appris à ma mère aveugle la mort de ma sœur, elle jeta un grand cri, fit quelques pas au hasard dans la chambre, puis tomba à genoux. Je m'approchai d'elle, la relevai et la ramenai à son fauteuil. Depuis lors elle n'a plus ni crié ni pleuré; seule-

ment elle est plus silencieuse encore qu'elle n'était, et je vois plus souvent que de coutume les grains de son chapelet rouler entre ses doigts.

Je n'ai presque plus rien à vous raconter. Mon père tomba tout-à-fait en enfance; nous perdîmes un peu de la petite fortune qui faisait notre bien-être. Je voulus que mes parents ne s'en aperçussent pas; les tromper était bien facile: l'un ne comprend rien, l'autre n'y voit pas. Je me mis à travailler et à vendre en secret mes broderies. Je ne cause plus avec personne depuis que ma sœur est morte. J'aime la lecture, et je ne puis lire, il faut que je travaille; je ne prends l'air que le dimanche; je ne vais pas bien loin, car je suis seule.

Il y a quelques années, lorsque j'étais plus jeune, j'ai beaucoup rêvé, là, à cette fenêtre, en regardant le ciel. Je peuplais ma solitude de mille chimères, qui abrégeaient la longueur du jour. Maintenant une espèce d'engourdissement alourdit mes pensées: je ne rêve plus.

Tant que j'ai été jeune et un peu jolie, j'ai espéré, au hasard, je ne sais quel changement dans ma destinée. Maintenant j'ai 29 ans; la tristesse a, plus encore que les années, flétri mon visage. Tout est dit: je n'attends plus, n'espère plus; j'achèverai ici mes jours isolés.

Ne croyez pas que j'aie tout de suite accepté cette

amère destinée avec résignation. Non: il y avait des jours où mon cœur se révoltait de vieillir sans aimer. N'être pas aimé, cela encore est possible; mais ne pas aimer, cela tue! Vous l'avouerez-je? j'ai murmuré contre la Providence; j'ai eu contre elle de coupables pensées de révolte et de reproches. Mais ce tumulte intérieur a passé aussi comme mes espérances. Je songe aux douces paroles de Marthe: « Au revoir, ma sœur! » et il ne reste plus en moi qu'une humble abnégation de moi-même. Je prie souvent, je ne pleure plus que rarement. — Et vous, vous êtes heureuse? »

Je ne répondis pas à la question d'Ursule: parler du bonheur devant elle, c'eût été comme parler d'un ami ingrat devant ceux qui sont oubliés de lui.

Par une belle matinée d'automne, à quelques mois de là, j'allais sortir de chez moi pour me rendre chez Ursule, quand un jeune lieutenant du régiment en garnison dans la petite ville que j'habitais, vint me voir; me trouvant prête à partir, il m'offrit son bras et se dirigea avec moi vers l'étroite ruelle d'Ursule. Le hasard me fit parler d'elle, de l'intérêt que je lui portais; et comme le jeune officier, que j'appellerai Maurice d'Erval, semblait prendre plaisir à cette conversation, je marchai plus lentement. Quand nous atteignîmes la maison grise, je lui avais raconté toute l'histoire d'Ursule. Il la regarda avec intérêt et pitié,

qui, dans tous les cas, a été certainement dénaturée? Est-ce que la Montagne a oublié qu'un de ses héros demandait qu'on frappât, non pas 30 millions, mais un milliard d'emprunt forcé sur les riches? Cette vertueuse colère qui l'anime, cette pudique loyauté qui lui fait monter le rouge au visage, d'où vient donc qu'elles sommeillaient quand Barbès a présenté son infâme décret? D'où vient qu'aujourd'hui encore elle met cet homme au nombre de ses héros et de ses martyrs, et qu'elle admire son grand cœur, comme dit le citoyen Guinard? C'est donc un milliard et non 30 millions qu'il faut prendre aux riches pour avoir droit aux respects de la Montagne?

DÉPART DE LA FLOTTILLE EXPÉDITIONNAIRE.

Ont lit dans la *Sémaphore* du 23 avril :

Hier matin, à 6 heures, tous les bâtiments à vapeur de la division expéditionnaire qui étaient encore dans notre port ont commencé à chauffer.

Le *Panama* et l'*Infernal* ont pris la mer à 8 heures.

Le *Labrador*, sur lequel se trouve le contre-amiral Tréhouart, ainsi que l'état-major de la division, a quitté son mouillage à dix heures et demie. Il a été suivi des vapeurs le *Véloc*, le *Ténare* et de la frégate l'*Albatros*. Cette dernière avait à la remorque la gabarre la *Provençale*. Tous ces navires ont fait route pour Toulon, où ils ne feront qu'un très court séjour, le temps de rallier le reste de l'expédition.

Hier la frégate à vapeur le *Sané* est arrivée dans notre port, où elle vient également embarquer des troupes.

Depuis 1840, la France n'avait jamais réuni dans la Méditerranée autant de forces navales.

L'expédition se compose de six frégates à vapeur : le *Panama*, l'*Orénoque*, l'*Albatros*, le *Labrador*, le *Christophe-Colomb* et le *Sané*; deux corvettes à vapeur l'*Infernal* et le *Véloc*; enfin de deux bateaux à vapeur, le *Ténare* et le *Tonnerre*. Elle sera renforcée, devant Civitta-Vecchia, par l'escadre que commande M. l'amiral Baudin, composée de trois vaisseaux à trois ponts : l'*Léna*, monté par l'amiral, l'*Inflexible* et le *Friedland*, ainsi que des frégates à vapeur le *Vauban* et le *Magellan*.

M. le général Oudinot, commandant le corps expéditionnaire de la Méditerranée, a reçu, samedi, la visite de toutes les autorités militaires, des corps d'officiers des troupes embarquées et de la garnison.

En prenant le commandement de l'expédition, l'honorable général a publié l'ordre du jour suivant :

« Soldats,

« Le président de la République vient de me confier le commandement en chef du corps expéditionnaire de la Méditerranée.

« Cet honneur impose de grands devoirs : votre patriotisme m'aidera à les remplir.

« Le gouvernement, résolu à maintenir partout notre ancienne et légitime influence, n'a pas voulu que les destinées du peuple italien pussent être à la merci d'une puissance étrangère ou d'un parti en minorité. Il nous confie le drapeau de la France, pour le planter sur le territoire romain, comme un éclatant témoignage de nos sympathies.

« Soldats de terre ou de mer, enfants de la même famille,

je, vous mettrai en commun votre dévouement et vos efforts : cette confraternité vous fera supporter avec joie les dangers, les privations et les fatigues.

« Sur le sol où vous allez descendre vous rencontrerez à chaque pas des monuments et des souvenirs qui stimuleront puissamment vos instincts de gloire. L'honneur militaire commande la discipline autant que la bravoure; ne l'oubliez jamais. Vos pères ont eu le rare privilège de faire chérir le nom français partout où ils ont combattu. Comme eux, vous respecterez les propriétés et les mœurs de populations amies; dans sa sollicitude pour elles, le gouvernement a prescrit que toutes les dépenses de l'armée leur fussent immédiatement payées en argent. Vous prendrez en toute occasion, pour règle de conduite, ces principes de haute moralité.

« Par vos armes, par vos exemples, vous ferez respecter la dignité des peuples; elle ne souffre pas moins de la licence que du despotisme.

« L'Italie vous devra ainsi ce que la France a su conquérir pour elle-même : l'ordre dans la liberté.

« Marseille, le 20 avril 1849.

« Le général en chef, OUDINOT DE REGGIO. »

Toulon, 21 avril.

On a remarqué, ces jours derniers, sur rade et dans le port un mouvement extraordinaire. Les frégates à vapeur le *Labrador*, l'*Orénoque*, le *Christophe-Colomb*, l'*Albatros*, l'*Infernal*, le *Sané* et le *Panama*, la corvette à vapeur le *Véloc*, le vapeur le *Ténare* et la gabarre la *Provençale* ont fait route successive pour Marseille, après avoir embarqué ici du matériel et des projectiles de guerre.

Avant-hier, dans la soirée, les frégates à vapeur l'*Albatros* et le *Christophe-Colomb*, ayant à bord des troupes d'artillerie et du génie, sont revenues sur notre rade, et elles ont reçu à bord les deux bataillons de guerre du 20^e de ligne, des détachements de gendarmerie et de guides à cheval. Le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied a été embarqué sur une gabarre, à laquelle un vapeur donnera la remorque.

Les bâtiments faisant partie de la flottille expéditionnaire qui se trouvent ici devaient gagner le large ce matin, mais un vent violent de N. O. les retient au mouillage. Ils n'attendent qu'un temps favorable pour appareiller.

Le corps expéditionnaire que l'on envoie en Italie est fort de 10 à 11,000 hommes environ; il compte neuf bataillons d'infanterie, savoir : deux du 20^e de ligne, deux du 33^e de ligne, deux du 36^e de ligne, deux du 66^e de ligne, et un de chasseurs à pied, le premier de l'arme; deux compagnies du génie, deux batteries d'artillerie et des détachements de chasseurs, gendarmerie et guides à cheval.

En admettant que l'expédition puisse partir demain, elle arrivera devant Civitta-Vecchia le 25. Nous recevrons donc, selon toute apparence dans les derniers jours du mois, la nouvelle du débarquement de nos troupes sur le sol italien. (Toulonnais.)

On lit dans le *Toulonnais* :

« M. de Genoude est mort subitement à Hyères, dans la soirée du 19 avril. Ses dépouilles mortelles, seront, dit-on, transportées au Plessis-aux-Tournelles (Seine-et-Marne). »

la salua et s'éloigna. Ursule interdite par la présence d'un étranger, quand elle s'attendait à ne voir que moi, avait légèrement rougi. Je ne sais si ce fut à cause de cet instant d'animation de son teint, ou si ce fut seulement par le désir que j'en avais, mais la pauvre fille me parut presque jolie.

Je ne pourrais dire quelles vagues pensées traversèrent mon esprit : je regardai longtemps Ursule, et puis, absorbée par mes réflexions, sans lui parler, je me levai, je passai mes mains sur les bandeaux de ses cheveux, je leur donnai une forme plus baissée sur ses joues pâles. Je détachai un petit velours noir, noué autour de mon cou, pour le passer au sien, et je pris quelques fleurs pour les mettre à sa ceinture. Ursule souriait sans comprendre. Le sourire d'Ursule me faisait toujours mal : il n'y a rien de si triste que le sourire des personnes malheureuses. Elles semblent sourire pour les autres et non pour elles.

Il se passa bien des jours avant que je revisse Maurice d'Erval, bien des jours encore avant que le hasard me ramenât avec lui près de la maison grise. Mais enfin cela arriva. C'était au retour d'une promenade faite joyeusement par plusieurs personnes ensemble. En entrant dans la ville, chacun se dispersa; je pris le bras de Maurice d'Erval pour me rendre chez Ursule. C'était dénué de raison, mais j'éprouvais involontairement une vive émotion; je ne

parlais plus, je formais mille rêves. Il me semblait impossible que le jeune officier ne devinât pas mes pensées. Je croyais, j'espérais presque qu'il comprenait mon trouble intérieur; mais, hélas! peut-être n'en est-il rien... il y a tant de choses qui ne se disent qu'avec les paroles!

C'était le soir, un de ces beaux soirs d'automne, où tout était calme et reposé; pas un souffle d'air n'agitait les arbres, que coloraient les derniers rayons du soleil couchant. Il était impossible de ne pas se laisser aller à une douce rêverie en présence de cette belle nature, qui endormait à cette heure-là tout ce qui avait vie dans son sein, hors l'homme, qui veillait pour penser. C'était un de ces moments où l'âme s'attendrit, où nous devenons meilleurs, où nous sommes prêts à pleurer, sans chagrin cependant.

Je levai les yeux; du bout de la ruelle, j'aperçus Ursule. Un dernier rayon du soleil glissait sur la fenêtre et brillait sur la tête d'Ursule. Ses cheveux noirs en recevaient un lustre inaccoutumé. Un peu de joie passait dans ses yeux en me regardant, et elle souriait de ce triste sourire que j'aimais tant. Sa robe noire, à longs plis tombants, ne laissait entrevoir de toute sa personne que l'endroit où la ceinture marquait la taille. Cette taille, la maigreur la rendait bien mince, bien souple, et non dépourvue de grâce. Des violettes, ses fleurs favorites, étaient attachées à

son corsage.

Il y avait dans la pâleur d'Ursule, dans sa robe noire, dans ses fleurs aux tristes couleurs, dans ce rayon de soleil couchant qui l'éclairait, quelque chose qui s'alliait harmonieusement avec la beauté de la nature ce soir-là, avec la douce rêverie que nous éprouvions.

Voilà Ursule! dis-je à Maurice d'Erval en appelant son attention sur la fenêtre basse de la petite maison. Il la regarda, puis marcha, les yeux toujours fixés sur elle. Ce regard déconcerta la pauvre fille, encore timide comme on l'est à quinze ans, et, quand nous arrivâmes près d'elle, les plus belles couleurs animèrent son teint. Maurice d'Erval s'arrêta, échangea quelques paroles avec nous, puis s'éloigna. Mais, depuis ce jour, il rentra souvent dans la ville par la rue d'Ursule; il en arriva à lui dire bonjour. Enfin, une fois, il entra chez elle avec moi.

Il y a des âmes si désaccoutumées de l'espérance, qu'elles ne savent plus comprendre le bien qui leur arrive. Enveloppée dans sa tristesse, dans son découragement de toutes choses, comme dans un voile épais qui lui cachait le monde extérieur, Ursule ne voyait rien, n'interprétait rien, ne s'agitait de rien.

(La suite à demain.)

Italie.

Turin, 21 avril 1849.

Les négociations pour la paix sont réellement moins avancées qu'on ne le pensait; l'Autriche a des prétentions exagérées, et sans aller jusqu'à une reprise des hostilités, comme l'espéraient nos républicains, il y aura, à coup sûr, bien des hésitations et bien des craintes avant que tout soit terminé.

Notre gouvernement fait de son mieux pour rallier l'armée et la reconforter un peu. Alexandrie a sa garnison au grand complet; ses approvisionnements en vivres et en munitions ont été renouvelés, et quelques centaines d'ouvriers travaillent encore à ses fortifications.

Le calme se rétablit à Gênes, malgré l'agitation favorisée par la population industrielle de cette ville et entretenue par les divisions qui suivent toujours les guerres civiles.

Le général La Marmora se conduit avec autant de prudence que de fermeté; il a pris sur lui d'excellentes mesures, que la faiblesse et l'indécision d'un ministère en désarroi n'auraient pas su lui dicter.

Les Lombards nous donnent beaucoup de soucis; sur six à sept mille hommes dont se composait cette division, un millier à peine a des moyens d'existence, le reste se compose de pauvres diables dont la paie et la ration militaire composaient l'unique ressource. Aussi sont-ils, maintenant qu'on les a licenciés, dans la plus affreuse misère. Quelques uns ont emmené et vendu des chevaux qu'ils tenaient de l'Etat; d'autres ont gardé leur équipement; d'autres, plus coupables encore, ont brisé l'affût des canons et ont encloué les pièces. Ces hommes sont dans la plus grande exaspération, et le gouvernement sera forcé de prendre contre eux des mesures rigoureuses.

Les Autrichiens qui se dirigeaient sur la Toscane étaient déjà arrivés sur la route de Carrara, lorsque leur est parvenue la nouvelle de la restauration du grand-duc. Les secrétaires des ambassades de France et d'Angleterre ont dû prier le général de s'arrêter et d'attendre les événements.

Les triumvirs de la République romaine, en apprenant les événements de Florence, ont fait une proclamation magnifique pour annoncer qu'ils résisteraient seuls au nom de l'Italie; mais en même temps ils préparent les moyens de quitter sans danger la position difficile qu'ils occupent, et leur embarras se traduit par l'indécision de leurs actes.

On assure ici que Palerme aurait demandé à capituler.

Les feuilles socialistes annonçaient depuis quelques jours, pour la journée d'hier, à cinq heures de l'après-midi, une réunion électorale dite des électeurs de l'armée, à la salle Martel, sous la présidence du comité socialiste tout entier.

La réunion en blouse était très nombreuse (3 à 4,000 environ).

Les discours, les propos les plus incendiaires ont été tenus. Il s'agissait de désigner deux candidats de l'armée pour être portés sur la liste des démocrates socialistes.

Ne doutant pas du bon esprit de la troupe et de

son respect pour la discipline, l'autorité militaire avait jugé à propos de ne prendre aucune mesure extraordinaire; elle n'avait fait consigner aucun régiment. Ainsi des milliers de soldats étaient en ville, jouissant de leur jour de sortie et pouvant se diriger vers la rue Martel. Cependant, il ne s'est présenté qu'une quarantaine de militaires. Invités par des agents de police de s'abstenir d'assister à cette réunion, presque tous se sont retirés; deux ou trois, après avoir présenté quelques observations, se sont rendus à l'avis qui leur était donné.

Voulant voir défilier les militaires adhérents dont ils portaient le nombre à plus de deux mille, les socialistes s'étaient rendus dans les rues adjacentes. Grand a été leur désappointement quand ils ont vu ce chiffre réduit à de si chétives proportions.

La population qui s'était assemblée aux environs de la salle Martel a aidé puissamment de la voix et du geste les sergents de ville chargés de maintenir le bon ordre. On disait que les chefs de la réunion attendaient des ordres des montagnards, ordres qui ne sont pas arrivés, et ils ont alors abandonné la salle Martel.

Alors ils ont voulu prendre leur revanche en allant former, à la porte St-Denis, des groupes au milieu desquels ils gesticulaient à grands tours de bras, et se répandaient en invectives contre les prétendues persécutions auxquelles l'armée était en butte. De temps à autre, des personnes survenant parmi eux et prêtant l'oreille à leurs griefs imaginaires, leur rappelaient que, l'année dernière, ils avaient moins de tendresse pour l'armée qu'ils traitaient avec mépris et qu'ils excluaient de la capitale.

Toutefois, au début de la soirée, les groupes se sont grossis à tel point qu'à huit heures la chaussée était à peu près encombrée, et la circulation extrêmement difficile. C'est alors qu'est arrivée une escouade de sergents de ville. A la vue des uniformes, les socialistes, troublés, se sont sauvés; les curieux, rassemblés autour d'eux pour les entendre pérorer, ont détalé au plus vite, et la circulation s'est promptement rétablie.

On dit qu'aujourd'hui une nouvelle réunion doit avoir lieu rue Coquenard. L'autorité veille.

Les rassemblements qui ont eu lieu hier soir, aux environs de la porte St-Denis, bien que ne présentant aucune gravité, ont cependant amené encore un peu de faiblesse sur la rente à la petite Bourse du passage de l'Opéra. Hier, le 5 p. 0/0 est tombé de 88 fr., dernier cours fait après la Bourse, à 87 80.

Ce matin, on était dans de meilleures dispositions, mais sans grandes affaires. On a débuté à 87 75; mais à 2 heures on demandait à 87 90.

Il n'a circulé aucune nouvelle de l'étranger digne d'être rapportée.

L'impression des scandales dont nous avons été témoins hier, à l'Assemblée nationale, est immense, profonde; c'est une émotion qui agite jusqu'à ses dernières limites le monde des électeurs modérés, des amis de l'ordre. Il y a quelque chose de tellement misérable dans ce vaudeville de diffamations et d'injures, préparé d'avance, mis en scène avec une si adroite miséricorde, qu'on ne peut mieux le juger que par cette déclamation administrative arrachée à M. Ledru-Rollin lui-même. Scribe n'eût pas mieux fait! Oui, mais le public qui assiste, en payant, certes, assez cher, à ce honteux spectacle, et qui le juge en définitive, a prononcé, et dans tout Paris il n'y a eu qu'un cri d'indignation contre cette association de la montagne et de la gauche, qui, après avoir ruiné la France, voudraient se poser devant elle comme les sauveurs de ses finances. Un ouvrier du faubourg Saint-Antoine nous disait tout à l'heure à ce sujet: « Ils se débattaient pour prouver qu'ils n'ont pas proposé la banqueroute; ils ont mieux fait que de la proposer, ils l'ont faite; mon patron avait des bons du trésor; mon oncle avait une action tontinière, et moi j'avais mon livret de la caisse d'épargne; on ne nous a payés ni les uns ni les autres, puis on nous a payés un peu parce qu'on les a arrêtés dans leur belle politique. Soyez bien persuadés que si on les avait laissés aller, ils auraient pris l'argent des bons du trésor, des caisses d'épargne, des assurances, des chemins de fer, des canaux, des grandes entreprises, et qu'ils n'auraient payé personne. Pour moi, ils m'ont fait banqueroute, parce qu'ils m'ont refusé l'argent de mon livret lorsque j'en avais besoin pour faire manger ma femme et mes enfants; ne pas payer à l'échéance, cela s'appelle faillir, je crois. Aussi accordons-leur qu'ils n'ont pas proposé la banqueroute, mais convenez qu'ils nous l'ont faite. »

Actes officiels.

Par arrêté du 21 avril, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, le président de la République a nommé :

M. Guyot, ancien directeur de l'intérieur en Algérie, préfet de la Lozère, en remplacement de M. Comandré, appelé à d'autres fonctions;

M. Petetin (Augustin), ancien préfet, préfet de la Haute-Saône, en remplacement de M. Carré.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Un des membres de la députation romaine à Paris vient de partir subitement pour Gaète.

— La ville de Fécamp a envoyé à Paris des députés pour réclamer du ministre des travaux publics qu'il force la compagnie du chemin de fer de Dieppe à Fécamp, à exécuter l'embranchement de Fécamp qu'elle a ajourné indéfiniment.

— Le journal l'Ordre-Moral publie aujourd'hui son acte de société. Son capital social a été fixé à la somme de 400,000 francs divisée en 800 actions de 500 francs chacune.

— M. Meyerber a annoncé à ses amis son intention de se faire naturaliser Français et de fixer désormais sa résidence en France.

— Le gouvernement a, dit-on, reçu la nouvelle que la municipalité de France avait réclamé le secours du gouvernement piémontais contre la ville de Livourne qui était entrée dans un état complet de révolte et d'anarchie.

— M. Achille Fould va publier un mémoire sur la question qui a été hier l'objet d'un vif débat, à l'Assemblée nationale, par suite de l'altercation survenue entre lui et M. Goudchaux.

— On annonce que l'administration des Cités ouvrières va étendre ses opérations dans toutes les villes de France.

— M. Valério, membre du gouvernement piémontais, vient d'arriver à Paris.

— La justice vient de se saisir de la réunion électorale du manège Duphot. Des poursuites vont être exercées en même temps contre les auteurs des violences tumultueuses qui y ont eu lieu, et contre les cris séditieux qui y ont été proférés par quelques insensés. L'autorité doit veiller pour que ces désordres ne se renouvellent pas aujourd'hui.

— M. Thiers est parti pour aller passer quelques jours à Lille. Le soin de sa santé et la nécessité de régler des affaires de famille sont les motifs de ce voyage qui ne sera pas long.

— Le nouveau conseil d'Etat s'est constitué hier sous la présidence du vice-président de la République.

M. Vivien a été nommé, au scrutin, président de la section de législation;

M. Bethmont, ancien ministre du gouvernement provisoire, président de la section d'administration. Il a eu pour concurrent M. Maillart.

M. Cormenin a été nommé président de la section du contentieux.

Tous les nouveaux conseillers d'Etat font partie de la section de législation.

Les séances du conseil vont reprendre leur cours habituel. Les quinze représentants qui font partie du conseil ont cessé dès hier de prendre part aux travaux de l'Assemblée.

— M. Caussidière vient d'écrire à M. le procureur général Baroche qu'il est sur le point de se constituer prisonnier, de manière à être jugé en même temps que son co-associé Huber.

— Les journaux belges disent que M. Proudhon habite Mons en ce moment. Il est ainsi plus près de Paris qu'il ne l'eût été à Rouen avant l'établissement des chemins de fer.

— Nous nous empressons d'annoncer qu'on vient de constater un ralentissement bien prononcé dans la marche du choléra.

Dans les cinq principaux hôpitaux (Hôtel-Dieu, Charité, Pitié, Saint-Louis et Beaujon), où le nombre des entrées s'élevait, terme moyen, à 35 par jour, ce nombre n'a été que de 25 avant-hier et 23 hier. Dans tous les autres hôpitaux, l'épidémie a subi la même décroissance, en sorte qu'il est permis d'espérer qu'elle est définitivement entrée dans sa période de déclin.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 21 avril.

Présidence de M. Grévy, vice-président.

M. Goudchaux donne lecture de plusieurs passages de journaux de province, d'où il résulterait que ce n'est pas

précisément la banqueroute qu'il aurait proposée, mais une simple suspension de paiement.

L'honorable membre se défend énergiquement de cette imputation. Au reste, ce n'est pas en effet la banqueroute qui aurait été proposée; c'est la suspension du paiement du semestre des rentes. Cette proposition m'a été faite du 1^{er} au 2 mars...

VOIX DE DROITE: Par qui?

M. Goudchaux: J'en fis part au gouvernement (oh! oh!) mais pour la faire rejeter. (Très-bien!) Je proposai et je fis adopter, pour faire tomber de pareilles ouvertures, la mesure qui avançait le paiement de ce même semestre. Il n'est donc pas vrai que la pensée de banqueroute ait été agitée dans le conseil des ministres ou du gouvernement provisoire; il n'est donc pas vrai qu'une suspension de paiement y ait été agitée.

M. LEDRU-ROLLIN: Je ne m'attendais pas à cet incident; c'est même par hasard que je me trouve à l'Assemblée. (Rumeurs.) Si M. Goudchaux connaît la personne qui a proposé la suspension de paiement, et je suppose qu'il la connaît, je le conjure de la nommer. Son devoir, à cet égard, est encore plus strict, si cette personne siège sur ces bancs. Puisque nous en sommes à des confidences, je dirai qu'un banquier vint me trouver au ministère de l'intérieur; il me dit que trente millions en numéraire étaient nécessaires à la Banque, qu'il suffirait de réunir vingt banquiers de Paris, dans le cabinet du ministre, et de ne plus les laisser sortir avant qu'ils eussent souscrit l'emprunt. (Oh! oh!) Je n'ai pas besoin de vous dire que je repoussai cette proposition. Je somme M. Goudchaux de nommer la personne qui lui a fait une semblable ouverture.

M. Goudchaux: La proposition m'a été faite dans le secret de mon cabinet; il peut se faire qu'elle ait été faite dans une bonne intention (oh! oh!), dans l'intention de faire sortir le trésor d'embarras momentanés. Il m'est impossible de satisfaire à la curiosité de quelques membres de l'Assemblée. (Rumeurs.) D'ailleurs, réfléchissez à ma position.

La proposition m'a été faite dans mon cabinet, de seul à seul; si je proclamais un nom à la tribune, qu'arriverait-il si la personne niait? (Oh! oh!) — C'est vrai! Je ne puis donc que répéter qu'aucun membre du gouvernement provisoire n'a fait cette proposition. Le blâme qu'on a jeté sur ma conduite financière le 18 mars, dans cette enceinte, n'est donc pas fondé.

M. A. FOULD: Je ne m'attendais pas à avoir à justifier un discours que j'ai prononcé le 18 mars. Au reste, je ne retire rien de ce que j'ai dit. J'ai blâmé l'anticipation du paiement du semestre; avais-je tort? Par cette anticipation, on a payé d'avance à des créanciers ce qu'on ne leur devait pas; quelques jours après, on refusait aux porteurs de livrets de caisse d'épargne ce qu'on leur devait.

M. LEDRU-ROLLIN: Avez-vous, oui ou non, proposé la suppression du semestre?

M. FOULD: Non.

M. Goudchaux: Moi, je déclare que si! (Agitation prolongée.)

M. FOULD: Voici les faits: Le 28 février, j'allai chez M. Goudchaux, que je ne connaissais pas. J'étais délégué par un nombre considérable de commerçants et de banquiers auxquels on refusait le crédit et l'escompte sur lesquels ils avaient compté.

J'ai présenté à M. Goudchaux mon avis sur le moyen de satisfaire à leur demande; je n'ai point proposé la suspension du semestre.

M. FOULD: Accessoirement, je ferai remarquer que le 28 février, alors que les barricades n'étaient pas encore détruites, il est impossible que, lui ou moi, nous fussions préoccupés du paiement du semestre qui expirait le 22 mars. (Agitation.)

M. Goudchaux: Je persiste, j'ai des preuves. (Prouvez! prouvez!) M. Fould me parla de l'amortissement, il était d'avis qu'on cessât d'amortir; je m'y refusai. Il reprit: Amortir! Vous ne le pourrez pas; vous ne pourrez même pas payer le semestre de mars. (Eh bien!) Eh bien! cela se passait le 18 mars et non le 24 février. (Eh bien!) J'ai la mémoire bonne. (On rit.) J'en parlai au président de l'Assemblée. Il n'est pas ici; mais je viens de le faire prévenir et dans un moment il sera ici. (Assez!)

M. Marrast paraît dans l'Assemblée.

M. Goudchaux: Je vous interpelle et demande votre témoignage. Quand, le 3 mars, je vous fis la proposition de payer le semestre d'avance, n'ai-je pas ajouté que c'était pour faire tomber des bruits et particulièrement des ouvertures de banqueroute? Ne vous ai-je pas annoncé la proposition qui m'avait été faite par M. Achille Fould?

M. Marrast confirme l'allégation de M. Goudchaux.

M. Crémieux rapporte une conversation qu'il aurait eue avec M. Fould, et d'où l'on pourrait induire que ce dernier aurait fait une proposition pour sortir d'embarras. Au reste, ajoute l'orateur, cette opinion n'est pas personnelle à l'honorable M. Fould. Une foule de négociants, que vous estimez, sont venus, dans ces temps difficiles, nous demander de suspendre tout paiement pendant 3 mois.

M. Ach. Fould: M. Goudchaux a commencé par vous dire qu'il n'avait parlé à personne d'une proposition qui lui avait été faite; voici cependant deux personnes à qui il en aurait parlé. (Rumeurs.) Je ne m'en plains pas; mais je fais remarquer combien la mémoire de M. Goudchaux est vacillante. (Rumeurs.) C'est une contradiction que je devais relever. Il en est une autre: c'est, d'après M.

Goudchaux, le 18 mars que je serais allé le trouver; or, c'est le 3 mars qu'il aurait été en conférer au gouvernement provisoire. (Mouvement.)

M. Goudchaux prend de nouveau la parole et termine en déclarant que celui qui a dit que la proposition de la banqueroute avait été faite par lui est un calomniateur. (Assez! assez!)

L'incident n'a pas de suites.

L'Assemblée reprend son ordre du jour.

Suspension de la séance.

Le président, lorsque la séance est reprise, dit: La cause de la suspension de la séance vient de ce que le bureau était occupé à vérifier une erreur qui avait été découverte dans le scrutin de division qui avait été fait sur la première partie de l'amendement de M. Baze. On avait trouvé dans les urnes 656 bulletins. Plusieurs représentants ayant déposé plusieurs bulletins, le résultat du vote a été changé. Huit représentants ont déposé deux bulletins bleus contre l'amendement. (Ah! ah! — Mouvement prolongé.) Deux représentants ont déposé deux bulletins blancs; trois représentants ont déposé un bulletin blanc et un bulletin bleu. Cette erreur ne pouvait être vérifiée en séance.

Voici maintenant le résultat réel du vote:

Nombre des votants,	623.
Majorité,	313.
Bulletins blancs pour l'adoption,	314.
Bulletins bleus, contre,	311.

En conséquence, au lieu de rejeter la première partie de l'amendement de M. Baze, l'Assemblée l'a adoptée. (Agitation. — Réclamations diverses.)

Rejet du 2^e paragraphe de l'amendement.

L'ensemble de la loi est de nouveau mis aux voix et adopté.

Discussion du projet de loi relatif au chemin de fer de Versailles à Chartres.

Adoption, après discussion, des six articles de la loi.

L'ensemble de la loi est adopté, au scrutin de division, par 535 voix contre 2.

La séance est levée.

Bulletin électoral.

Nous croyons devoir publier la liste de tous les délégués dont la nomination nous est connue jusqu'à ce jour:

Section Saint-Clair.

Président. — M. Mathieu fils.

Secrétaire. — M. Danguin.

Délégués. — MM. Ch. Gautier, Louis Vouillemont, F. Billard, Primat, F. Ducruet.

Section de l'Hôtel-de-Ville.

Président. — M. Nicod-D'Arbent.

Secrétaire. — M. Taupin.

Délégués. — MM. Brisson aîné, Chipier aîné, A. Fournel, Viret, Goiran aîné.

Section de la Halle-au-Blé.

Président. — M. P. Desgrand.

Secrétaire. — M. Brunot.

Délégués. — MM. Jules Gayet, Terral, Jance, Mercier, Côte.

Section de l'Hôpital.

Président. — M. Matrod.

Secrétaire. — M. Saby.

Délégués. — MM. Courrat fils, Berthin, Caillat, Christot, Bernard.

Section de Perrache.

Président. — M. Pillet.

Secrétaire. — M. E. de Piellat.

Délégués. — MM. Faye fils, Brémal, Locart, Periolas, Demons.

Section d'Orléans.

Président. — M. Bruyn.

Secrétaire. — L. Portier.

Délégués. — MM. Thimonnier aîné, Guillet, C. Biérix, Isidore Ducoin, Ducarre.

Section du Jardin-des-Plantes.

Président. — M. Guyenot.

Secrétaire. — M. Chantal.

Délégués. — MM. Goiran Barthélemy, Vachon-Morel, Grenier-Gustel, Perrachon, Vulliod.

Section de l'Ancienne-Ville.

Président. — M. Ayel, docteur-médecin, propriétaire.

Secrétaire. — M. Berger, géomètre.

Délégués. — MM. Aubert, cafetier; Sallement cadet, négociant; Quidan, propriétaire; Binet cadet, propriétaire; Thomas, marchand-bourelleier.

Les quatre sections réunies des Brotteaux.

Président. — M. J. Robert.

Secrétaire. — M. Jouve.

Délégués. — MM. Garcl, Souleil, Marchal.

La Guillotière. — Section extra-muros.

Président. — M. N....

Secrétaire. — M. Rochon.

Délégués. — MM. Richard-Vitton, Etienne Blanc, Ramser aîné, Pierre Berraud, Auger.

Les sections du Lycée, de Bellecour, de Vaise et de la Guillotière sont en voie d'organisation.

Les deux comités formés à Bourg sous les noms de Comité napoléonien et Comité départemental, viennent d'opérer leur fusion. Les délégués des cantons, réunis, dimanche, au nombre de trois cents, ont organisé un bu-

reau de correspondance chargé d'établir des rapports avec tous les points du département.

Les membres de ce bureau sont:

A Bourg. — Président: M. Chevrier de Corcelles.

Vice-président: Général Piquet.

Délégués: MM. Grand, avocat; Guillon, avocat; Martin-Bottier, avocat; Chicot, greffier du tribunal; de Lateyssonnère, propriétaire; Baux, archiviste; Rodet, propriétaire; Favre, propriétaire; Place, médecin.

A Fareins, M. Merlino.

A Montluel, M. Larue, maître de postes.

A Chatillon, M. Caillon.

A Trévoux, M. Gay, maire.

A Belley, MM. Dupuy, de Saint-Rambert; Rubat, de Belley; Dumarest, d'Hauterville; Cozon, d'Ambérieux.

A Nantua, MM. Lacour, Lachapelle, Ravinet.

A Gex, Servant de Lugny.

Suppléants, André et Morellet à Pont-de-Vaux.

Ce bureau va de nouveau consulter les cantons et les arrondissements, et mercredi 2 mai, il arrêtera définitivement et proclamera les candidatures.

D'après des renseignements que nous avons tout lieu de croire exacts, les candidats qui auront le plus de chances de réussir dans les prochaines élections pour le département de la Loire sont les suivants:

A Roanne, MM. de Raineville, Persigny, Anglès.

A Montbrison, MM. Rombaud, avocat; Levé, Octave Vincent.

A Saint-Etienne, MM. Ant. Neyraud, général de Grammont, Point.

Nous recevons la lettre suivante, dont messieurs les délégués de la section de l'Hôtel-de-Ville ont pris connaissance et qui les a engagés à retirer celle qu'ils nous avaient adressée et qui n'a pu trouver place dans notre numéro d'hier:

Monsieur le rédacteur,

Vous avez inséré dans votre numéro du 21 avril un article concernant les résolutions du comité de la section de l'Hôtel-de-Ville.

Tous les détails que je vous ai transmis à ce sujet (car c'est moi qui suis l'auteur de cette note), sont de la plus rigoureuse exactitude; je n'ai rien à y ajouter ni à y retrancher.

Quant aux réflexions qui, contre mon désir, ont blessé la susceptibilité de personnes dont le caractère privé est infiniment respectable, elles sont du domaine de la polémique; et, en vérité, elles sont bien modérées, eu égard à la vivacité de la lutte électorale. Ce que je puis encore affirmer, c'est que je suis en communauté d'idées, sur ce point, avec de nombreux électeurs du comité et de la section de l'Hôtel-de-Ville.

Mais, pour éviter toute méprise, pour que la responsabilité me reste tout entière, je dois déclarer que j'ai agi en mon nom personnel, et que les délégués de la section qui n'ont point été consultés par moi, y sont demeurés complètement étrangers.

Agréé, etc.,

CHIPIER AÎNÉ.

Lyon, 24 avril 1849.

Nouvelles de Lyon.

Mme Bugeaud est arrivée hier dans notre ville; elle s'est installée dans la maison de campagne que M. le maréchal habite déjà depuis quelques jours, près de l'Île-Barbe.

Il y a encore dans notre ville, outre les clubs en vogue où vont trôner les astres du socialisme lyonnais, quelques réunions trop modestes pour être jugées dignes de la présence des maîtres et qui s'éteignent dans l'oubli. Tout se borne à des racontages puisés dans les journaux de la République rouge et débités à la tribune par de jeunes orateurs qui s'essayaient.

Ces clubs sont fréquentés en général par des ouvriers illettrés qui, sans cela, échapperaient aux pernicieuses influences d'une doctrine mauvaise exposée avec toutes ses séductions et de manière à influer sur l'esprit des auditeurs.

M. Pouget-Maisonnette, inspecteur des lignes télégraphiques à Lyon, vient d'être appelé à un poste plus élevé, à la résidence de Montpellier. On sait qu'il est l'inventeur d'une simplification très ingénieuse dont l'application, qui deviendra générale, a été faite par lui dans le nouveau système de télégraphie établi sous sa direction sur le côteau de Fourvières. Les hommes spéciaux font le plus grand éloge de cette invention remarquable, surtout au double point de vue de la solidité et de l'économie.

M. Pouget-Maisonnette sera regretté à Lyon; mais nous nous réjouissons que l'administration qui lui accorde un avancement mérité, ait compris tout ce qu'elle pouvait attendre de son zèle et de son savoir.

Hier matin, 23 avril, vers dix heures, le sieur Dussel (Louis), jeune commis d'une maison de commerce de cette ville, sortant de la Banque où il venait de changer un billet de 500 fr., rentrait chez

lui en compagnie d'un autre individu, porteur d'une semblable somme, qui disait sortir aussi de la Banque, lorsque, arrivés sur la place des Jacobins, ils ont fait rencontre d'un étranger qui leur a demandé où était l'hôtel de l'Europe, et s'ils voulaient l'y accompagner en payant.

Pour les décider plus vite, il leur a présenté une pièce de 20 fr. et les a fait entrer au café du Gymnase pour se rafraîchir. Là, priant l'un d'eux de lui donner son argent pour de l'or, il a soustrait le sac de 500 fr., et laissé en otage, pendant qu'il simulait d'aller les vérifier, une bourse verte, fermée par un cadenas, et dans laquelle se trouvaient deux rouleaux de 2 fr. en monnaie de billon.

Inutile de dire que l'adroît filou et son complice n'ont pas reparu au café du Gymnase où le trop crédule volé les attendait en vain.

La police informe avec célérité.

Lundi dernier, une rixe des plus violentes a eu lieu, à la sortie du cabaret du sieur Matrat, situé au Grand-Faubourg, à Paray. Les nommés Nicolas Pierre et Thouvet, tous deux anciens militaires, étaient attablés dans ce cabaret, buvant, trinquant et se disputant ensemble. Ils y étaient entrés vers les dix heures du soir. Sur les onze heures, le maître du cabaret, fatigué du bruit qu'ils faisaient, les engagea à payer leur écot et à aller se disputer ailleurs. Ils sortirent effectivement avec un nommé Joilles, qui était entré quelques instants auparavant. Peu de temps après, on frappa à la porte du cabaret pour en demander l'entrée, qu'on refusa; mais à l'instant même un carreau fut cassé, et le sieur Nicolas s'écria du dehors: « Ouvrez-moi, je suis percé de coups de couteau. » Il entra, s'assit sur une chaise d'où il tomba immédiatement par terre. Le commissaire de police, appelé sur les lieux, fit transporter le blessé à l'hôpital et arrêter aussi les nommés Joilles et Thouvet, auteurs présumés des blessures faites à Nicolas. L'état de ce dernier est à peu près désespéré; les médecins, appelés sur le champ, ont constaté trois larges blessures, par deux desquelles s'échappaient les intestins.

Nouvelles étrangères.

Les nouvelles de la Hongrie continuent à être de plus en plus défavorables à l'armée autrichienne. Les Autrichiens essuient des échecs sur tous les points.

On lit dans la Gazette d'Augsbourg, sous la rubrique de Vienne, 13 avril:

Il est arrivé, hier et aujourd'hui, des fugitifs de la Transylvanie. Quelques maisons seulement ont été incendiées dans Hermanstadt, mais la ville a été livrée au pillage, et Bem a fait tirer sur le peuple sans défense. Il a pris 17 canons et les munitions. Il fait travailler jour et nuit aux deux moulins à poudre. 300 villages sont détruits ainsi que la petite ville de Grand-Euyed. Les bandes des Szekler et des Roumanes ont commis des excès inouïs; des femmes ont été violées, des enfants écrasés contre les murs. Il n'y a que 25,000 Russes dans la Valachie; il faudrait 50,000 hommes pour reconquérir la Transylvanie.

On mande de Pesth:

Le passage dans notre ville de plusieurs officiers supérieurs et de nombreux soldats blessés, semble indiquer que de graves événements se passent aux environs. La canonnade que l'on a entendue hier 11 et avant-hier 10 avril, presque sans interruption, s'est affaiblie depuis quelques heures aujourd'hui 12. Le feu a éclaté dans plusieurs endroits du faubourg; il est défendu de sonner le tocsin; les boutiques sont fermées.

Six heures. — Un sergent qui était en quartier chez moi, vient de nous quitter et nous a dit que les Hongrois avaient remporté, près de Waitzen, une grande victoire, et que les Autrichiens se préparaient à défendre Ofen et à abandonner Pesth. Personne n'obtient la permission de sortir de la ville. Nous sommes dans des angoisses vraiment mortelles.

Dix heures du soir. — Le bruit continue dans les rues; la ville est illuminée par ordre supérieur. On ne sait si l'on doit faire cacher les portraits de la famille royale et faire paraître ceux de Kossuth; notre vie en dépend peut-être; nous attendons le jour en tremblant. De notre fenêtre, nous apercevons cinq incendies; le vent est très fort, et le froid glacial.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité.